

Thème : AUDIT DES ENGAGEMENTS

INTRODUCTION

I- DEFINITION DES ENGAGEMENTS

1- Les conditions des engagements financiers

- a- Les engagements financiers : crédits aux personnes physiques ou morales
- b- les engagements par signature : les cautions

II- AUDIT DES ENGAGEMENTS

1- Définition de l'audit en générale et l'audit des engagements en particuliers

- a- Définition de l'audit
- b- Audit des engagements

2- Les étapes de l'audit des engagements

- a- Phase de planification
- b- Phase d'exécution
- c- Le rapportage

CONCLUSION

INTRODUCTION

La création d'entreprise a toujours été un parcours de combattant, depuis des décennies. De nos jours cela est d'une facilité déconcertante. En effet, on peut créer sa société sous

semaine. Mais il serait prétentieux d'en dire autant pour sa gestion.

Si créer une entreprise relève de l'idée d'une ou de quelques individus pour peu qu'on dispose d'idée ou de fonds sa gestion scientifique relève de professionnels et engage de nombreux agents économiques notamment son environnement. En cela comment instaurer un climat de confiance entre l'entreprise et son environnement ? En réalité la vraie question est comment me rassurer de la capacité de partenaire à respecter ses engagements et vis versa? Cette question devient fondamentale lorsque la structure est une banque. Pour répondre à cette question, des outils comme l'audit ont été développés. C'est en sens que nous allons traiter de l'audit des engagements. Cela nous emmène à nous poser les questions suivantes :

Qu'est ce qu'un engagement ?

Qu'est ce qu'un audit ?

Après avoir répondu à ces questions, nous proposons ensuite une démarche de l'audit des engagements et enfin nous tirerons la conclusion.

I- DEFINITION DES ENGAGEMENTS

L'engagement est une opération par lequel la banque s'engage à titre onéreux à mettre à la disposition de son client soit des fonds, soit sa signature en vue de lui permettre de réaliser ses projets. Cela dit, il existe plusieurs types d'engagement que nous allons classer en deux selon qu'il s'accompagne d'un décaissement de fonds ou pas :

- L'engagement financier qui compte tenu qu'il expose la banque à plus de risque retiendra plus notre attention.**
- L'engagement par signature**

1- Les conditions des engagements financiers

Les conditions d'engagement varient suivant la nature du crédit et la qualité du bénéficiaire.

a- Les engagements financiers : crédits aux personnes physiques ou morales

Ce sont les crédits consentis aux particuliers, aux personnes morales en vue de leur permettre de s'équiper ou de financer leurs activités économiques. Ils peuvent se présenter sous la

forme de découvert, d'avance sur salaire, crédit à court, moyen et long terme.

La banque doit prendre toutes les mesures nécessaires pour couvrir l'ensemble des risques pouvant compromettre l'atteinte de ses objectifs notamment le risque crédit.

b- les engagements par signature : les cautions

Ce sont des opérations à travers lesquelles la banque par sa signature s'engage à couvrir son client en cas de manquement dans l'exécution d'un marché contre donné. A travers cette caution, elle rassure le fournisseur de son client une bonne fin de l'opération.

II- AUDIT DES ENGAGEMENTS

1- Définition de l'audit en générale et l'audit des engagements en particuliers

a- Définition de l'audit

L'audit est un terme qui a bénéficié de plusieurs définitions. Ces définitions font apparaître tel ou tel caractère en fonction des aspirations et des orientations des personnes qui définissent justement ce terme d'audit.

Mais nous convenons avec Evariste Ahouangansi qui pense que l'audit est un examen critique, une notion qui impose des compétences d'un professionnel indépendant : savoir-faire et savoir être préalablement reconnus ; la mise en œuvre de diligences acceptables par rapport à des normes de comportement, de travail et de rapport ; visant la formulation d'une opinion professionnelle et indépendante en rapport avec la qualité normalement attendue de la matière contrôlée.

b- Audit des engagements

La définition de l'audit proposée ci-dessus à une dimension générale, qui peut-être remodelée en fonction de la matière contrôlée. Dans le cas des engagements il faut noter au préalable que la banque fait du commerce d'argent, ce qui implique un niveau de risque très élevé pour la banque elle-même mais aussi pour les éléments de son environnement. Il s'avère pour ainsi dire que la banque doit mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la maîtrise des risques liées à son activité. Parmi les outils mis en œuvre on peut citer justement l'audit des

engagements. Au regard de la définition des engagements et de l'audit on peut dire que l'audit des engagements est un examen critique et objectif des procédures et dispositifs mise en place pour la maîtrise du risque afin d'émettre une opinion qui définit le niveau de maîtrise du risque et en faisant des propositions pour renforcer l'efficacité de ces procédures et dispositifs. Le rôle majeur de l'audit est de prendre place dans ce dispositif de « veille préventif » en s'assurant qu'il est respecté, qu'il fonctionne et qu'il est efficace.

Ici il faut comprendre par audit des engagements, audit des risques qui sous-tendent ces engagements : les risques en question sont liés aux activités des banques ; L'activité majeure des banques commerciales étant de faire du crédit, soit sous forme d'avance en trésorerie, soit sous forme d'engagement par signature.

Le crédit de par le fait qu'il constitue en lui-même un pari sur l'avenir constitue une activité délicate, car elle conditionne la rentabilité des établissements en particulier par les provisions qu'ils peuvent être amenés à enregistrer pour couvrir le risque d'insolvabilité des clients, et de là que le risque tire tout son fondement (le pari sur l'avenir). Vendre et gérer le risque est donc l'importante question à résoudre.

Pour espérer atteindre des objectifs majeurs il faut procéder méthodiquement.

2- Les étapes de l'audit des engagements

Conformément aux normes généralement admises, la mission d'audit se déroulera suivant un processus approprié dénommé méthodologie d'audit ou démarche d'audit qui comporte trois phases. Il s'agit respectivement de la phase de planification ou phase de programmation, la phase d'exécution ou d'examen, et de la phase de rédaction du rapport.

a. Phase de planification

Il s'agira de planifier la mission et élaborer la stratégie d'audit ou plan de mission sur la base d'une prise de connaissance suffisante de l'environnement et des activités de la banque, d'une appréciation des forces et faiblesses de son système de contrôle interne et du risque de non contrôle lié aux insuffisances éventuelles.

A la fin de la planification on doit pouvoir avoir une connaissance adéquate de l'environnement interne et externe de la banque, décider des questions d'importance et des domaines à risques à auditer et établir l'entendue de l'audit et un plan de mission.

b. Phase d'exécution

Il s'agira d'exécuter les travaux de contrôle prévus dans la stratégie d'audit. Pendant cette phase, on aura trois objectifs fondamentaux à savoir : relever les constatations ou observations, recueillir les éléments probants suffisants, pertinents et adéquats pour étayer les constatations, et en fin parvenir à une conclusion après évaluation des éléments probants recueillis et à une analyse des causes, des effets, des responsabilités et des contraintes éventuelles y afférents.

• Le respect des procédures :

L'audit devra s'assurer que tout dossier a respecté les formes suivantes qui constituent le socle de la procédure « Crédit »

- ✓ **La forme écrite : l'audit s'assurera que tous les crédits accordés et mis en place ont un support écrit.**
- ✓ **La forme collégiale : tout crédit doit respecter le principe de la collégialité ;**
- ✓ **La subdélégation de pouvoirs : Le respect des règles prudentielles :**

L'auditeur vérifiera que les règles relatives à la division des risques, à la qualité du portefeuille et à la couverture des emplois à moyen et long terme sont respectées.

- ✓ **La division des risques : elle vise à protéger la banque vis-à-vis d'un nombre restreint d'entreprises qui à elles seules concentrent la quasi-totalité des engagements consentis.**
- ✓ **La qualité du portefeuille.**

- ✓ **Le coefficient de couverture des emplois à moyen terme et long terme par des ressources stables qui est de 75 % minimum doit être vérifié.**
- ✓ **Les règles minimales de provisionnement des risques en souffrance**

- **Le contenu des dossiers :**

L'auditeur va moduler sa démarche en fonction du type de crédit.

Ainsi, il distinguera :

- **Les crédits à la consommation accordés généralement à la clientèle des « Particuliers » salariés.**

L'auditeur devra vérifier :

- ✓ **La qualité de l'employeur afin de vérifier qu'il ne s'agit pas d'un employeur fictif ou dans une phase transitoire ou en difficultés**
 - ✓ **Le type de contrat afin de s'assurer que le contrat court au moins jusqu'au remboursement intégral du crédit (avec une marge de garantie de deux mois afin de tenir compte des éventuels impayés)**
 - ✓ **Les garanties accessoires, notamment l'attestation irrévocable de salaire et l'assurance décès sont importantes afin de conforter la position de la banque en cas d'imprévu.**
 - ✓ **La quotité cessible. L'audit apportera un grand soin à cette vérification (notamment pour les salaires inférieurs à 150.000 francs CFA) afin d'éviter d'engager la responsabilité de la banque sur un endettement excessif d'un client.**
 - ✓ **La fiche d'engagement signé par les autres banques doit être vérifiée à cet effet.**
- **Les crédits accordés à des commerçants individuels évoluant dans l'import et export ou dans l'informel. L'audit devra vérifier :**
 - ✓ **Que les mouvements créditeurs justifient le montant du crédit accordé. L'audit vérifiera surtout l'exactitude de ces mouvements et éliminera tous les mouvements fictifs destinés à accroître artificiellement le volume d'affaires confié à la banque.**
 - ✓ **Que les documents comptables présentés correspondent au niveau de la rubrique banque aux informations détenues par la banque ou par les confrères.**
 - ✓ **Que les modalités de remboursement et surtout les revenus attendus pour la couverture sont clairement définis (exemples bons de commande). L'audit vérifiera**

ces informations, leur cohérence avec les modalités de remboursement.

- ✓ **Les garanties proposées et leur matérialisation effective avant le déblocage des fonds. L'audit vérifiera auprès du Secrétariat des Engagements que toutes les formalités ont été accomplies.**

Les crédits accordés aux sociétés et grandes entreprises.

- ✓ **Des aspects juridiques liés aux pouvoirs des signataires L'examen des documents comptables certifiés conformes par le ou les Commissaires aux Comptes. L'audit vérifiera que cet examen a couvert au moins les trois derniers exercices comptables.**
- ✓ **L'examen des différents documents (éventuellement l'étude de marché, le plan de trésorerie, le plan d'investissement)**
- **Les crédits consortiaux et les Co - financement.**
 - ✓ **De par l'importance de leur montant, l'audit émettra un avis sur le risque trésorerie, la division des risques tout en tenant compte de l'environnement économique et des choix stratégiques du pays.**
 - ✓ **L'audit vérifiera surtout si les intérêts de la banque sont sauvegardés et si les conditions de rémunération, les obligations incombant au chef de fil sont bien définies et compatibles avec la situation de la banque.**

c. Le rapportage

Il s'agira pour l'auditeur de certifier sans (avec) réserves ni (avec) observations que les différents crédits sont accordés dans les règles de l'art ; en dépit de toutes les diligences mise en œuvre par lui pour détecter d'éventuelles anomalies dans les pratiques des procédures et normes des dispositifs mise en place par la banque.

CONCLUSION

Lors de cet exposé nous avons vu que l'audit des engagements est une démarche qui permet à la structure de se rassurer de la bonne marche de ses procédures, d'évaluer leurs forces et

faiblesses. Au regard de tout cela nous pouvons affirmer que l'audit des engagements est un outil de gestion qui permet de se prémunir des risques liés aux engagements et de régler les dysfonctionnements qui pourraient porter préjudice à l'organisation.

L'audit est outil de gestion efficace et recommandé mais est-ce que tous les risques liés à l'activité bancaire peuvent être résolus par la démarche d'audit ?